

# TROP TARD - Carte jouée

VOICI LES BONNES REPONSES... en VERT... - Les mauvaises sont en ROUGE

**1 - La carte détachée de son jeu par le déclarant, tenue face non visible, est-elle considérée comme jouée**

oui

**non**

Loi45 - carte jouée

Le déclarant doit jouer une carte de sa main tenue face visible, touchant ou presque la table, ou maintenue en une position qui indique qu'elle a été jouée

---

**2 - La carte du déclarant, face non visible mais touchant la table, est-elle considérée comme jouée ?**

oui

**non**

Loi45 - carte jouée

Le déclarant doit jouer une carte de sa main tenue face visible, touchant ou presque la table, ou maintenue en une position qui indique qu'elle a été jouée

---

**3 - La carte du déclarant détachée de son jeu et tenue de telle façon que les autres joueurs auraient pu en voir la face est-elle considérée comme jouée ?**

oui

**non**

Loi45 - carte jouée

Le déclarant doit jouer une carte de sa main tenue face visible, touchant ou presque la table, ou maintenue en une position qui indique qu'elle a été jouée

---

**4 - Une carte légale du déclarant qui tombe accidentellement sur la table est-elle considérée comme jouée ?**

**elle n'est pas considérée comme jouée, que la face soit visible ou non**

elle est jouée si elle est face cachée

elle est jouée si elle est face visible

Loi 48 - Cartes exposées du déclarant

Une carte esposée par le déclarant ne donne pas lieu à arbitrage, et aucune carte de la main du déclarant ni du mort ne devient jamais une carte pénalisée. Le déclarant n'est pas obligé de jouer une carte tombée accidentellement de sa main.

---

**5 - La carte d'un joueur de la défense détachée du jeu, face non visible, est-elle considérée comme jouée ?**

oui

**non**

Loi45 - carte jouée

Une carte d'un joueur de la défense, tenue de manière qu'il soit possible à son partenaire d'en voir la face, est considérée comme jouée dans la levée en cours.

---

**6 - La carte d'un joueur de la défense touchant la table, face non visible, est-elle considérée comme jouée ?**

**oui**

**non**

Loi45 - carte jouée

Une carte d'un joueur de la défense, tenue d'une telle manière qu'il soit possible à son partenaire d'en voir la face, est considérée comme jouée dans la levée en cours.

---

**7 - Une carte légale d'un joueur de la défense est considérée comme jouée si elle tombe accidentellement sur la table :**

**face visible et cette carte est un honneur**

**face visible, et cette carte n'est pas un honneur**

**face cachée**

Loi 50

Toute carte prématurément exposée par un joueur de la défense est une carte pénalisée...

1- carte pénalisée **secondaire** - Une carte exposée prématurément (par exemple en laissant tomber accidentellement une carte) :

- si elle est seule,
- exposée par inadvertance,
- inférieure au rang d'un honneur,

2 - carte pénalisée **principale** - Toute carte du rang d'un honneur ou ...

La carte pénalisée **principale doit être jouée à la première occasion légale**, pour attaquer, pour fournir, pour défausser ou pour couper.

---

**8 - La carte d'un joueur de la défense est considérée comme jouée, si pouvant être visible des autres joueurs :**

**elle est détachée de son jeu**

**elle touche la table**

Loi45 - carte jouée

Une carte d'un joueur de la défense, tenue d'une telle manière qu'il soit possible à son partenaire d'en voir la face, est considérée comme jouée dans la levée en cours.

---

**9 - La carte d'un joueur de la défense est considérée comme jouée, si montrée aux autres joueurs :**

**elle est détachée du jeu**

**elle touche la table**

Loi45 - carte jouée

Une carte d'un joueur de la défense, tenue d'une telle manière qu'il soit possible à son partenaire d'en voir la face, est considérée comme jouée dans la levée en cours.

---

**10 - La carte du mort est considérée comme jouée par le déclarant si ce dernier :**  
**la touche avec l'intention de désigner cette carte**  
**la touche avec l'intention de ranger cette carte mais sans préciser son intention**

Loi45 - carte jouée

Une carte du mort est jouée si elle est délibérément touchée par le déclarant, sauf dans l'intention soit de ranger les cartes du mort soit d'atteindre une carte au dessus ou en dessous de la ou des cartes touchées.

---

**11 - La carte du mort appelée par le déclarant est considérée comme jouée sauf si :**  
**il a fait un lapsus**

**il change d'avis sans marquer de pause**

**il change d'avis avant que le joueur suivant ne joue sa carte**

Loi45 - carte jouée

Le déclarant peut changer une désignation **non intentionnelle** d'une carte du mort jusqu'à ce qu'il joue la prochaine carte soit de sa main soit du mort.

Un changement de désignation peut être autorisé après un lapsus, mais pas après une perte de concentration ou un changement d'intention.

---

**12 - La carte du mort jouée de la propre initiative du 'mort' est considérée comme jouée si :**  
**le déclarant désigne lui-même la carte jouée par le 'mort'**

**le déclarant n'émet aucune objection avant que le joueur suivant ne joue sa carte**

Loi45 - carte jouée

Si le mort place dans la position jouée une carte que le déclarant n'a pas nommée, la carte doit être retirée si l'attention y a été attirée avant que chaque camp n'ait joué pour la levée suivante. Un joueur de la défense peut reprendre sans pénalité une carte jouée après l'erreur, mais avant que l'attention n'y ait été attirée.

---

**13 - L'entame face cachée peut-elle être reprise si le mort n'a pas encore exposé ses cartes ?**

**oui**

**non**

Loi 41 Début du jeu de la carte

L'entame face cachée ne peut être retirée que sur instruction de l'arbitre et après une irrégularité.

---

**14 - L'entame face cachée peut-elle être reprise si le mort a exposé une seule carte de son jeu ?**

**oui**

**non**

Loi 41 Début du jeu de la carte

L'entame face cachée ne peut être retirée que sur instruction de l'arbitre et après une irrégularité.

---

Vous avez répondu correctement à 0 questions sur 14 soit ... /20